



HAL
open science

**Licence professionnelle Usages socio-éducatifs des
technologies de l'information et de la communication
(USETIC)**
Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Usages socio-éducatifs des technologies de l'information et de la communication (USETIC). 2011, Université Rennes 2. hceres-02039785

HAL Id: hceres-02039785

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039785>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : RENNES

Établissement : Université Rennes 2

Demande n° S3LP120002162

Dénomination nationale : Intervention sociale

Spécialité : Usages sociaux et éducatifs des technologies de l'information et de la communication

Présentation de la spécialité

La licence forme des cadres techniques ou intermédiaires capables d'évaluer la faisabilité d'un projet de développement des usages des technologies de l'information et de la communication (TIC), à des fins sociales, éducatives, formatives, culturelles ou macro-économiques, pour des publics d'utilisateurs ou des équipes professionnelles. La formation prépare aux métiers développant et/ou utilisant les TIC : responsables d'animation ou multimédia, formateur, assistant chef de projet, chargé de mission de développement des usages des TIC, responsable de microstructures web, consultant, auto-entrepreneur de services « TIC » à la personne. La formation est dispensée à la Faculté des Sciences humaines, associée à trois autres Facultés, et avec diverses conventions de partenariat avec le monde professionnel.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	18
Taux de réussite	93 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	6 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	69 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	50 %
Pourcentage de diplômés en emploi : pas d'enquête nationale, 4 enquêtes annuelles à 12 mois	de 75 à 88 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette formation, unique en Bretagne, est en adéquation avec les besoins en compétences et en qualification du secteur émergent des TIC. Les milieux professionnels sont correctement associés. Cependant, les résultats de l'enquête nationale d'insertion professionnelle ne sont pas fournis et les enquêtes annuelles de l'établissement font état de poursuites d'études dans l'établissement. Aucune information n'est par ailleurs donnée sur l'évolution des effectifs et de la réussite depuis la rentrée 2008. Sur la période 2004/2008, les effectifs sont assez faibles eu égard aux capacités d'accueil. Des efforts restent à entreprendre au sein de l'université pour améliorer l'accès à la formation, en particulier pour les étudiants issus de licences. Les stages et le projet tuteuré sont par ailleurs faiblement valorisés dans la formation.

- Points forts :
 - Des liens étroits avec les milieux professionnels.
 - Une intervention des professionnels dans le cœur de métier de la formation.
 - Un appui de l'association des anciens élèves.
- Points faibles
 - Un manque d'attractivité de la formation.
 - Une absence d'enquête nationale et d'informations sur les effectifs depuis la rentrée 2008.
 - Un découpage des unités d'enseignements.
 - Une faiblesse de la proportion d'étudiants issus de licences généralistes.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

La lisibilité de la formation auprès des étudiants serait à améliorer, notamment pour remédier aux poursuites locales d'études vers le niveau I. Les allers-retours entre l'emploi et la reprise d'études appellent également une analyse approfondie. Pour accroître l'attractivité de la formation, l'établissement devrait mettre en place des passerelles ou des dispositifs d'information, facilitant notamment l'intégration de L2. Concernant la structuration des enseignements, les projets tuteurés et le stage, devraient chacun faire l'objet d'une unité d'enseignement spécifique, conformément aux arrêtés des 17 novembre 1999 et 9 avril 1997. L'enquête nationale d'insertion professionnelle est à fournir.